

Contribution de Verdir – Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et de la pépinière

Concertation continue – « Agir pour restaurer la nature » Consultation publique du ministère de la Transition écologique

Présentation de l'acteur

Verdir, fédération nationale représentative des producteurs français de l'horticulture et des pépinières, est le seul syndicat reconnu par les pouvoirs publics. Nous avons ainsi un rôle exclusif de défense et de représentation de notre profession auprès des différentes instances européennes, nationales et des collectivités locales. **Nous sommes engagés pour porter notre végétal à la hauteur des enjeux environnementaux auxquels nous sommes collectivement confrontés.**

Constat

La réussite des politiques de restauration de la nature repose sur une chaîne complète allant de la production végétale à l'aménagement et à la gestion des espaces. Or, la temporalité de production du végétal est longue, parfois jusqu'à 15 ans, ce qui impose d'anticiper les besoins très en amont.

Aujourd'hui encore, **la filière est trop rarement associée dès la conception des plans, programmes et projets liés à la nature.** Cette situation crée un décalage entre les ambitions affichées et la réalité opérationnelle : les végétaux adaptés, disponibles en quantité suffisante et produits dans des délais compatibles avec les projets, ne peuvent être garantis que si les producteurs sont intégrés dès l'origine.

Contribution de la profession de l'horticulture et de la pépinière

Dans le cadre de la concertation « Agir pour restaurer la nature », la profession de l'horticulture et de la pépinière souhaite rappeler qu'elle constitue un acteur essentiel, indispensable et trop souvent sous-estimé de la restauration écologique et des solutions fondées sur la nature. Le dossier du Ministère de la Transition Ecologique souligne que le végétal est au cœur des réponses aux défis climatiques, de biodiversité, d'adaptation des territoires et de résilience des écosystèmes.

Derrière le végétal se trouve une filière économique complète, allant de la production des graines jusqu'à l'aménagement et la gestion des paysages. Au cœur de cette chaîne de valeur, nous, **horticulteurs et pépiniéristes, considérons que notre rôle sera central dans la réalisation** de cet objectif commun.

Nous affirmons que le végétal n'est pas un simple élément d'ornement ou d'accompagnement des projets : il est une solution structurante, durable et transversale pour restaurer les sols, rafraîchir les villes, favoriser la biodiversité, gérer l'eau, renforcer les continuités écologiques et améliorer la qualité de vie des habitants. Le végétal est la solution fondée sur la nature par excellence et nous devons anticiper sa production en vue de maximiser la mise en place de telle solution sur le territoire en faveur de la nature et du climat. **À ce titre, les producteurs de végétaux doivent être pleinement associés, dès l'amont, à tous les projets d'aménagement en lien avec la nature.**

Une filière indispensable

La filière française de l'horticulture et de la pépinière recense plus de **2 700 entreprises**. Plus de **16 000 emplois directs** produisent environ 10 000 références de produits, majoritairement des plantes en pots, à massifs et les végétaux de pépinières, pour un chiffre d'affaires total de 1,6 milliard d'euros hors taxes. Elle produit les végétaux qui rendent possibles les haies, les trames vertes, les ripisylves, les zones humides restaurées, les espaces de renaturation, les aménagements urbains plantés et, plus largement, toutes les actions fondées sur le vivant. **Les acteurs du végétal environnemental constituent un atout de taille par les solutions qu'ils apportent pour la résilience de nos espaces.** Les solutions fondées sur la nature sont nombreuses et les diverses actions menées en lien avec le Pacte Vert prouvent l'engagement des pouvoirs publics en faveur de solutions portées par le végétal **mais il nous fait désormais aller plus loin ! Sans production végétale française adaptée, disponible, saine, de qualité et en quantité suffisante, les objectifs affichés par les politiques publiques ne peuvent pas être atteints dans de bonnes conditions.**

Le dossier « Agir pour restaurer la nature » rappelle également que la restauration de la nature doit être pensée avec les acteurs économiques capables de fournir la matière première végétale, les savoir-faire techniques, et l'anticipation nécessaire aux calendriers de production, parfois très longs. La temporalité du végétal impose en effet d'anticiper plusieurs années à l'avance les besoins des maîtres d'ouvrage, des collectivités et des aménageurs.

La production en amont

Nous demandons que **la profession soit intégrée en amont des stratégies, plans et programmes** liés à la restauration écologique, à la végétalisation urbaine et à la gestion des eaux, et non seulement au moment de la mise en œuvre opérationnelle. Les projets de restauration ne peuvent réussir durablement sans une **co-construction avec les producteurs**, afin d'adapter les palettes végétales, les provenances, les volumes, les espèces et les calendriers de production aux besoins réels des territoires.

Cette approche est particulièrement nécessaire pour :

- Les projets de renaturation urbaine.
- Les continuités écologiques et trames vertes et bleues.
- Les haies, bosquets, lisières et corridors.
- Les zones humides, berges et ripisylves.
- Les opérations de restauration de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.
- Les aménagements de génie écologique.

Soutenir une production vitale

Comme le reste du monde agricole, les horticulteurs et pépiniéristes sont confrontés à un certain nombre de difficultés, qui **impactent la capacité de la filière à fournir les végétaux à hauteur des besoins** identifiés par les politiques environnementales :

- Une **concurrence infranationale croissante** (1Md€ d'importations en produits horticoles et 800M€ de déficit de la balance commerciale).
- Une **transition agroécologique**, lourde en investissement, exigeant une visibilité à long terme, sur le devenir des marchés et sur les politiques publiques en matière environnementale.
- Une difficile **adéquation entre l'offre** en végétaux **et la demande**. En effet, la temporalité de la production est déconnectée de la demande (longueur des cycles de culture jusqu'à 15 ans).
- Les **variations du climat** (température, sécheresse, gestion de nouveaux ravageurs) posent la question de **l'évolution des gammes** végétales à proposer et à utiliser.

Le maintien d'une filière horticole et pépinière française forte est une condition de souveraineté écologique, de qualité des végétaux utilisés, d'adéquation aux milieux, et de capacité d'adaptation aux effets du changement climatique. Il est également indispensable de préserver les capacités de production sur le territoire national afin de réduire la dépendance aux importations et de garantir des solutions adaptées aux besoins locaux. **Le Ministère de la Transition Ecologique doit soutenir cette production vitale.**

Soutenir la filière, c'est aussi soutenir :

- La biodiversité, grâce à des végétaux adaptés et diversifiés.
- Le climat, par le rafraîchissement, le stockage de carbone et la résilience des territoires.
- Les hommes, par des villes plus vivables, des paysages plus robustes et des aménagements plus durables.



Nos demandes

Nous formulons les demandes suivantes :

- **Reconnaître officiellement la filière horticole et pépinière comme acteur stratégique de la restauration de la nature.**
- **Associer systématiquement les producteurs de végétaux aux travaux de conception des politiques publiques et des projets territoriaux.**
- **Intégrer des représentants de la profession dans les instances de concertation, comités de pilotage et démarches de planification relatives à la restauration écologique.**
- **Favoriser la commande publique et les dispositifs de soutien en faveur de la production végétale française.**
- **Sécuriser les moyens permettant de produire, tester et diffuser des végétaux adaptés aux enjeux climatiques et écologiques à venir.**

Conclusion

La restauration de la nature ne pourra être pleinement réussie que si elle s'appuie sur l'ensemble de la chaîne du vivant, depuis la production végétale jusqu'à la gestion des aménagements. La profession horticole et pépiniériste est prête à contribuer pleinement à cet effort collectif, à condition d'être reconnue comme un partenaire de premier plan et intégrée dès l'origine des projets.

En accordant les besoins des espaces, les bienfaits attendus des végétaux et le mode de production, nous sommes certains de la réussite et de la pérennité des actions entreprises.

Il est essentiel que nous puissions **travailler ensemble pour la résilience des écosystèmes.**

Marie Levaux, Horticultrice en Occitanie
Présidente VERDIR, fédération des producteurs en horticulture et pépinière

